



Convention Territoriale Globale des services aux familles

Plan d'actions

24 février 2020

L'accueil de nouveaux habitants et nouvelles familles

La consolidation et l'accessibilité des services

Le renforcement de la cohésion sociale

Plus de pratiques coopératives et transversales

Mobilité

L'accueil de nouveaux habitants et nouvelles familles

- par la valorisation des atouts existants
- par une unité et dynamique territoriale ; en se démarquant, se spécialisant, revendiquant ses spécificités ; en étant fédérateur et source de cohésion sociale
- par l'innovation sociale, en étant un territoire de projets, en anticipant les évolutions sociales du territoire

La consolidation et l'accessibilité des services

- en répondant aux besoins, notamment les besoins émergents
- en prenant davantage en compte les publics vulnérables : personnes âgées isolées, familles monoparentales, jeunes de plus de 11 ans, personnes précaires, personnes handicapées – repérage, accès aux droit, accompagnement
- par la proximité des services : meilleure répartition sur le territoire, itinérance des services/« aller vers » les publics ; disposer de locaux adaptés
- par le développement de la mobilité/des transports des habitants
- par la communication et lisibilité des services et des offres, dont associatives

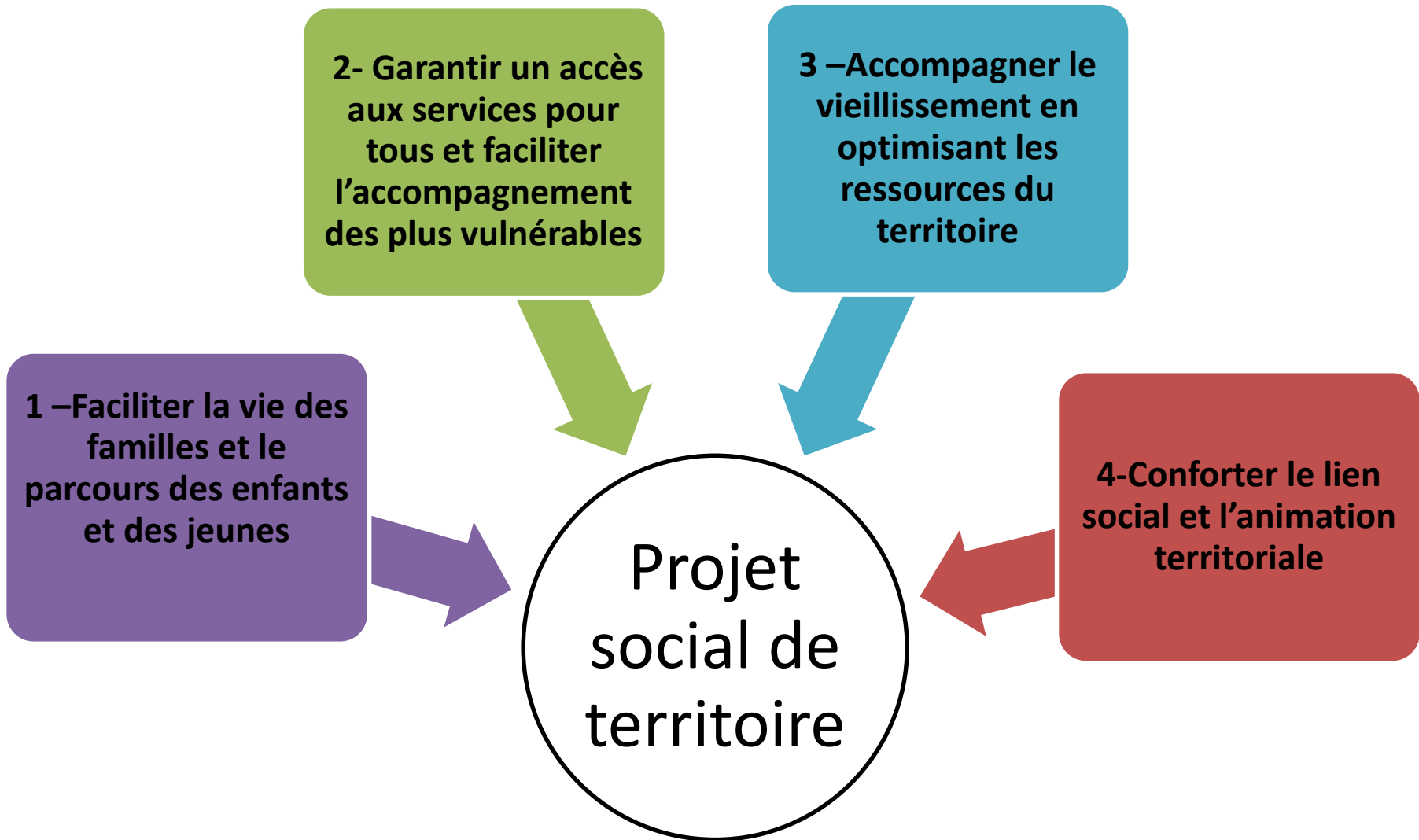
Le renforcement de la cohésion sociale

- par le soutien aux initiatives et à la vie associative
- par la mixité sociale et intergénérationnelle
- par la vie sportive et culturelle au service du lien social
- par le soutien des solidarités « naturelles » et de l'entraide
- par l'intégration des nouvelles familles et des publics vulnérables

Plus de pratiques coopératives et transversales

- par des pratiques professionnelles et bénévoles partagées, de faire-ensemble et d'« aller-vers », globales et transversales
- par le partenariat et les coopérations
- par la mise en cohérence des interventions des acteurs, leur coordination, leur complémentarité et leur transversalité

Un projet social structuré en 4 axes



1- Faciliter la vie des familles et le parcours des enfants et des jeunes

A- Renforcer et adapter les services d'accueil des enfants

B- Soutenir les parents

C- Conforter la stratégie enfance-jeunesse intercommunale

2- Garantir un accès aux services pour tous et faciliter l'accompagnement des plus vulnérables

A- Promouvoir la proximité et l'accessibilité des services

B- Prévenir la précarité et les phénomènes d'exclusion

3- Accompagner le vieillissement en optimisant les ressources du territoire

A- Animer la concertation locale des acteurs et l'information des usagers

B- Développer des actions de prévention de proximité et lutter contre l'isolement

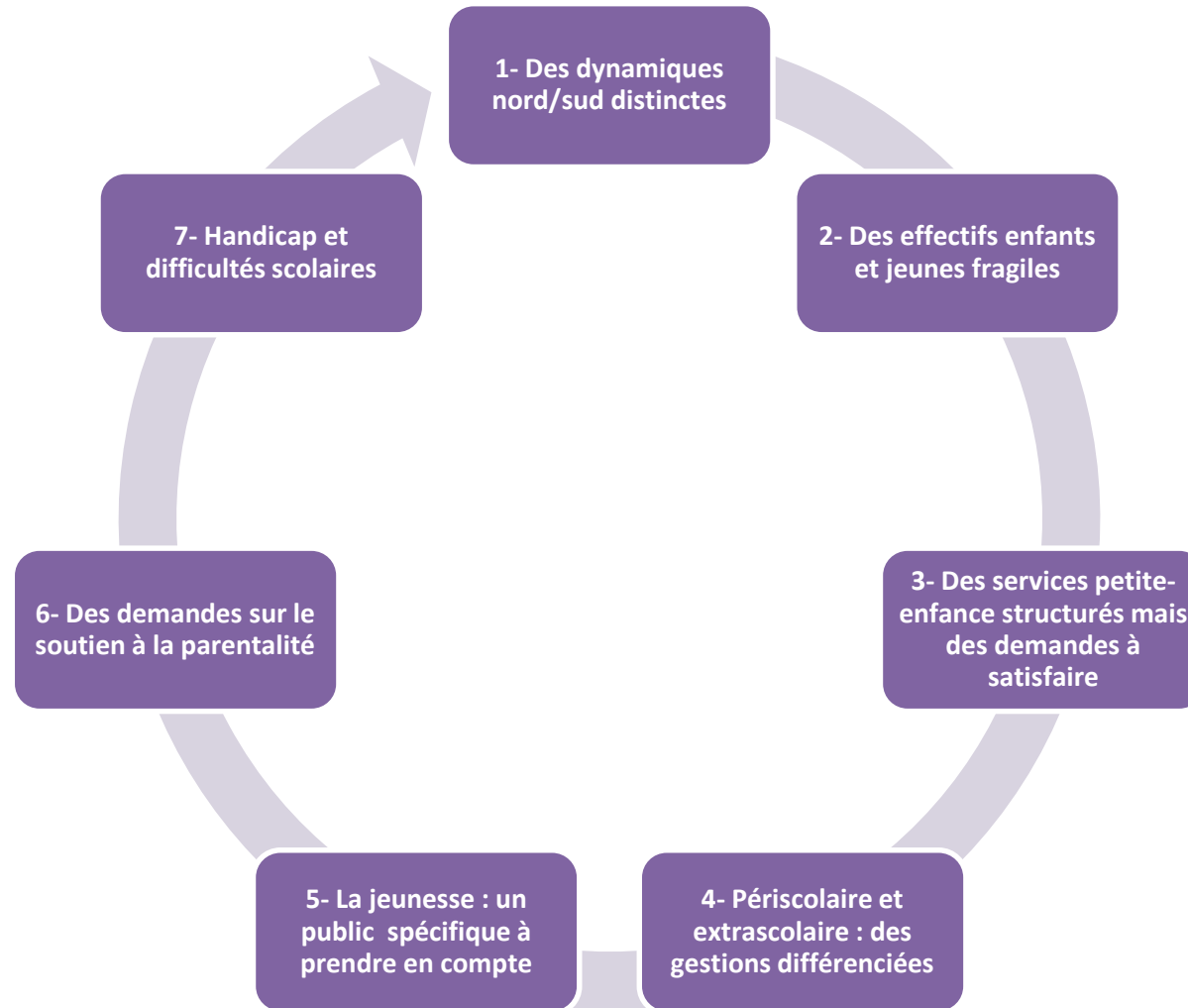
C- Soutenir l'emploi dans le secteur des services à la personne

4- Conforter le lien social et l'animation territoriale

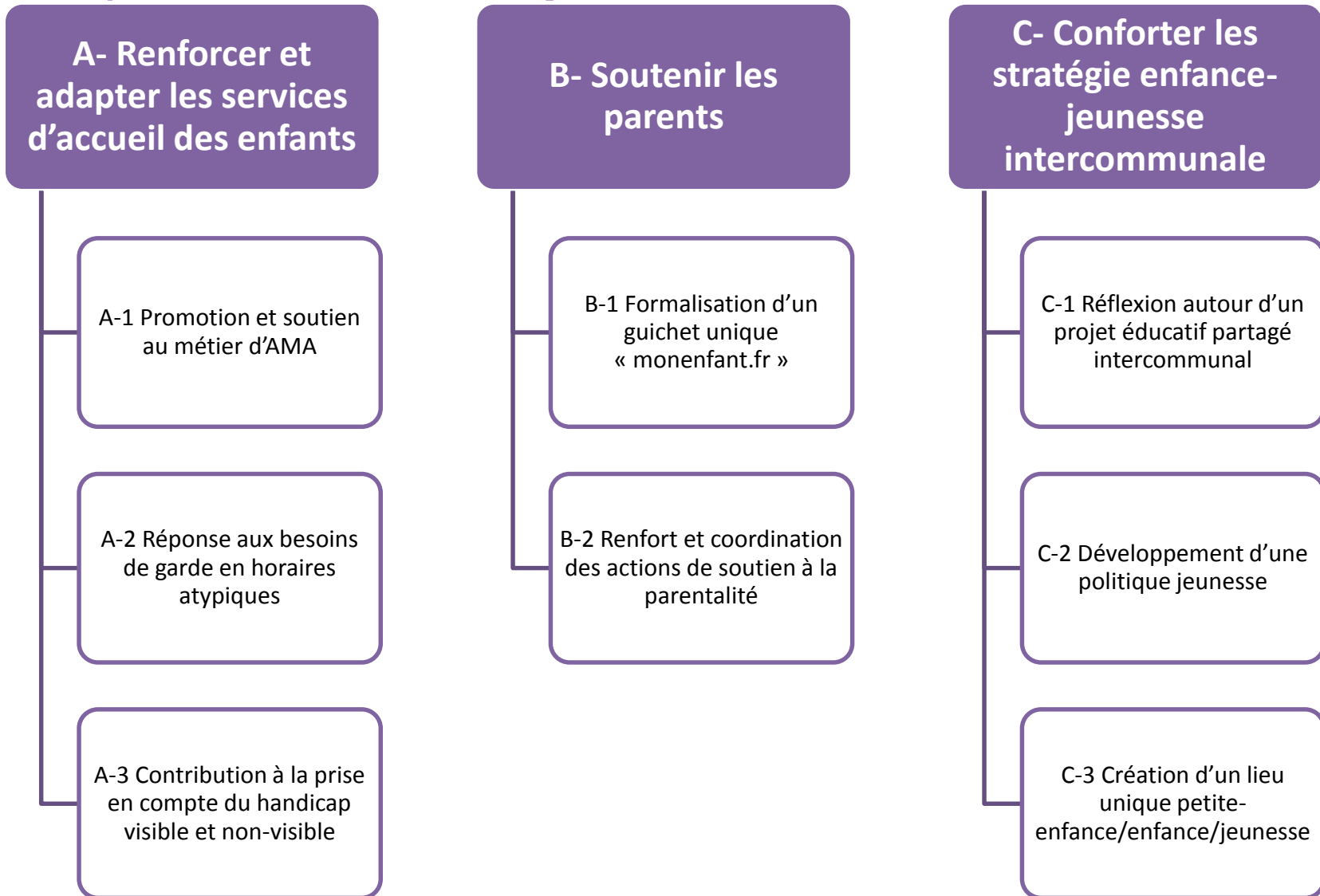
A- Conforter la vie associative et l'action culturelle

B- Développer l'animation territoriale
Actions transversales

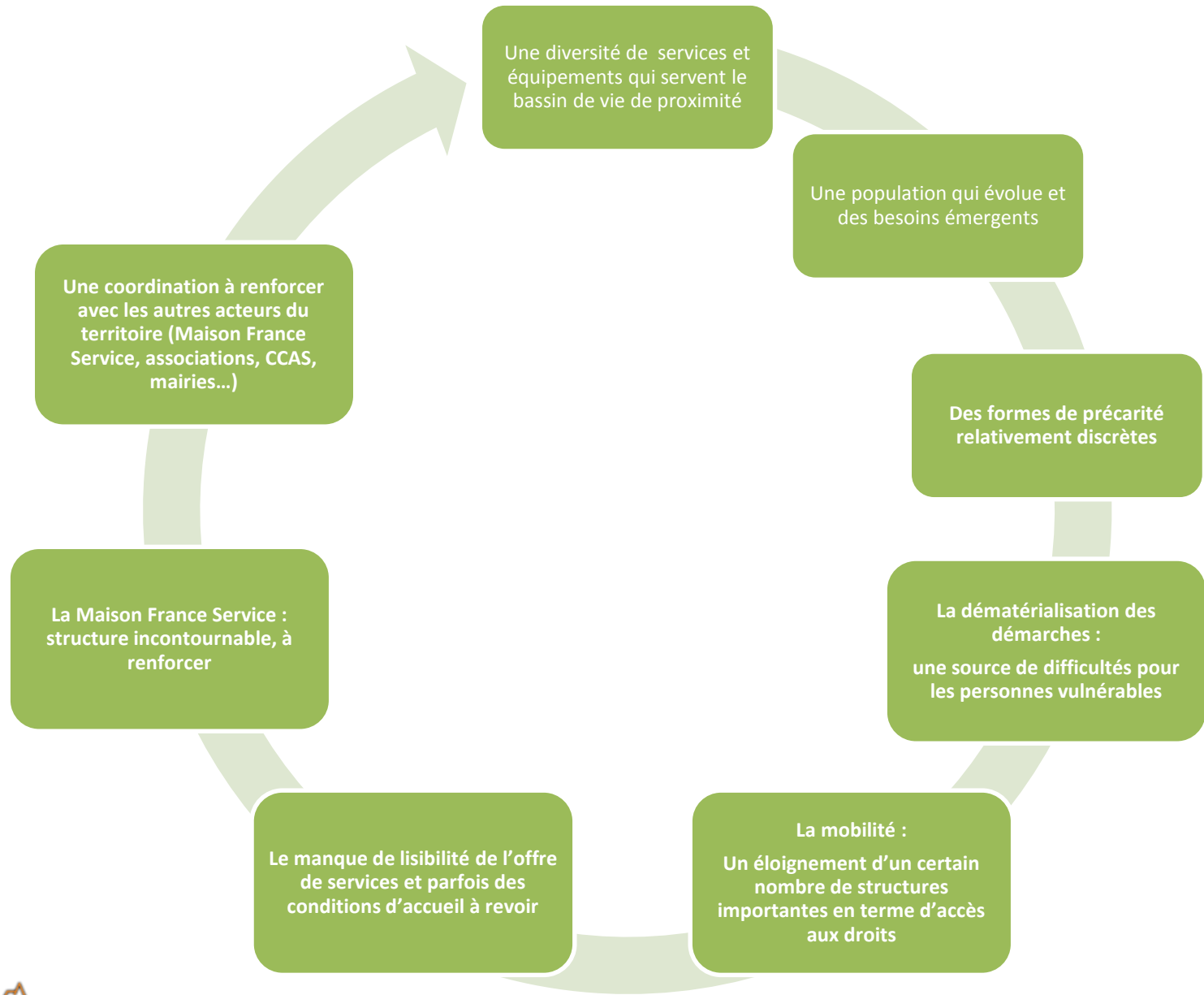
L'axe 1 : synthèse du diagnostic



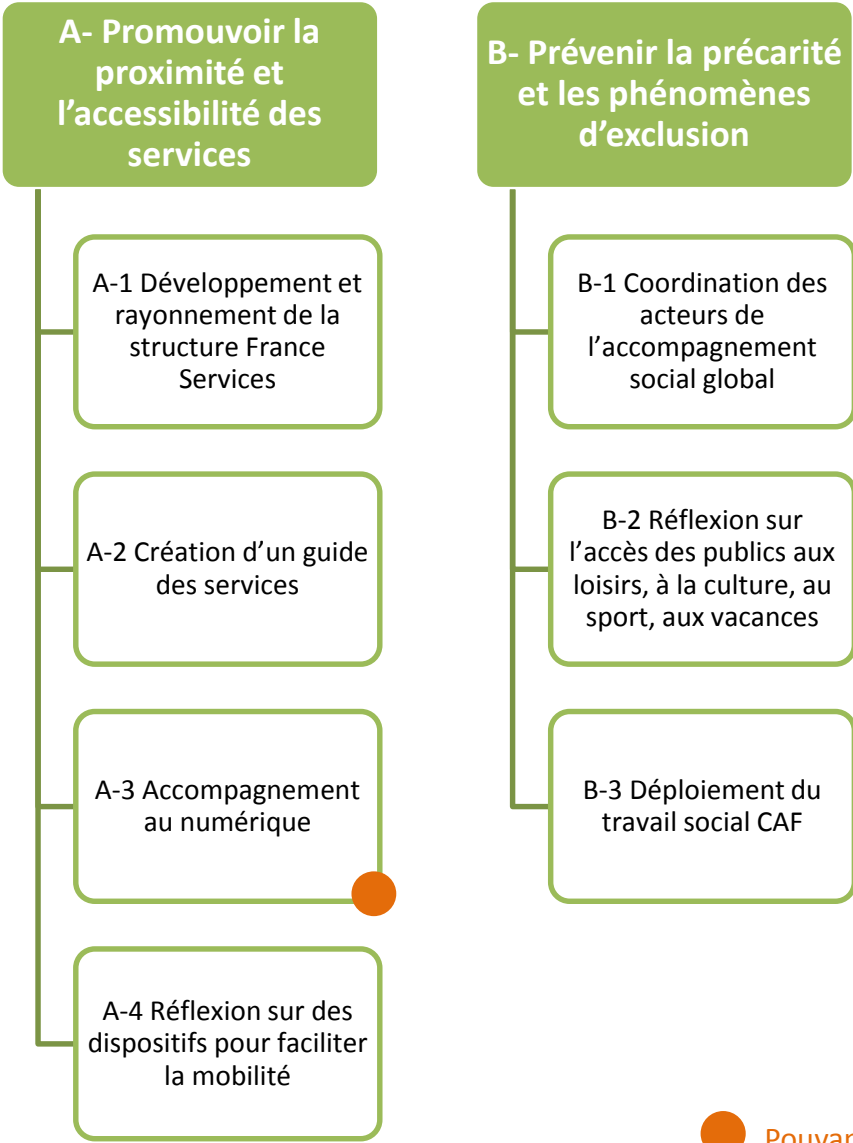
Axe 1 : Faciliter la vie des familles et le parcours des enfants et des jeunes



L'axe 2 : synthèse du diagnostic

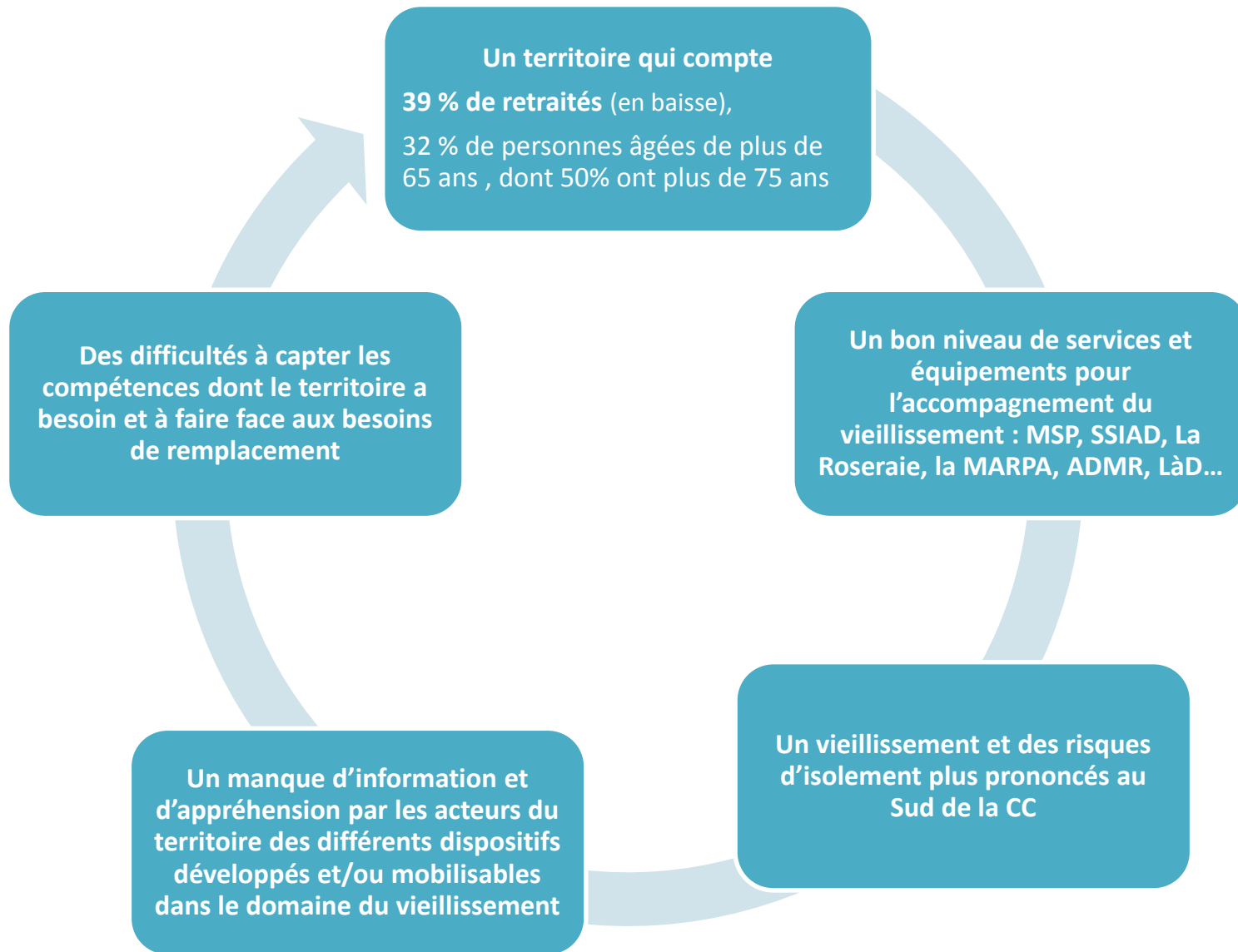


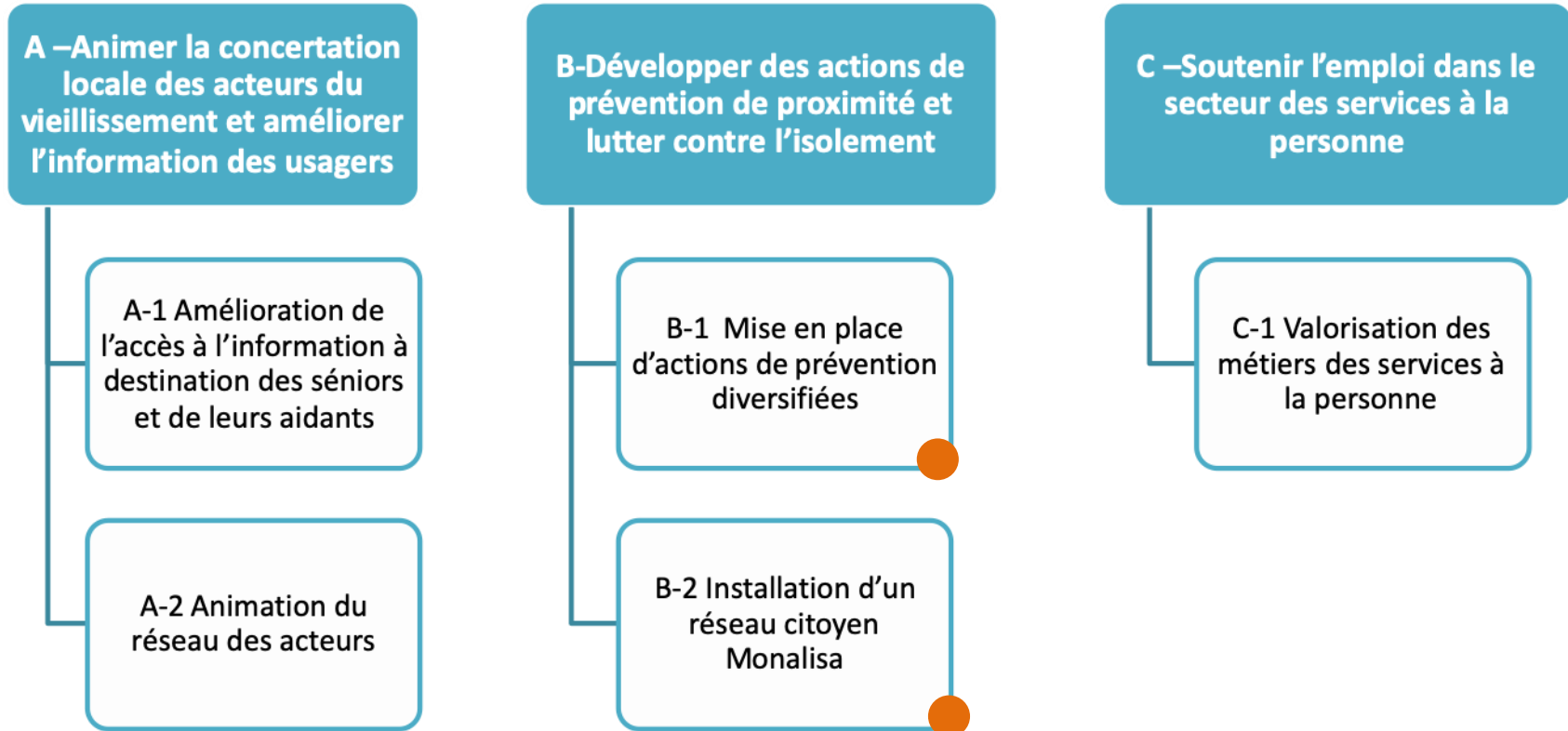
Axe 2 : Garantir un accès aux services pour tous et faciliter l'accompagnement des plus vulnérables



● Pouvant être porté par un agrément AVS

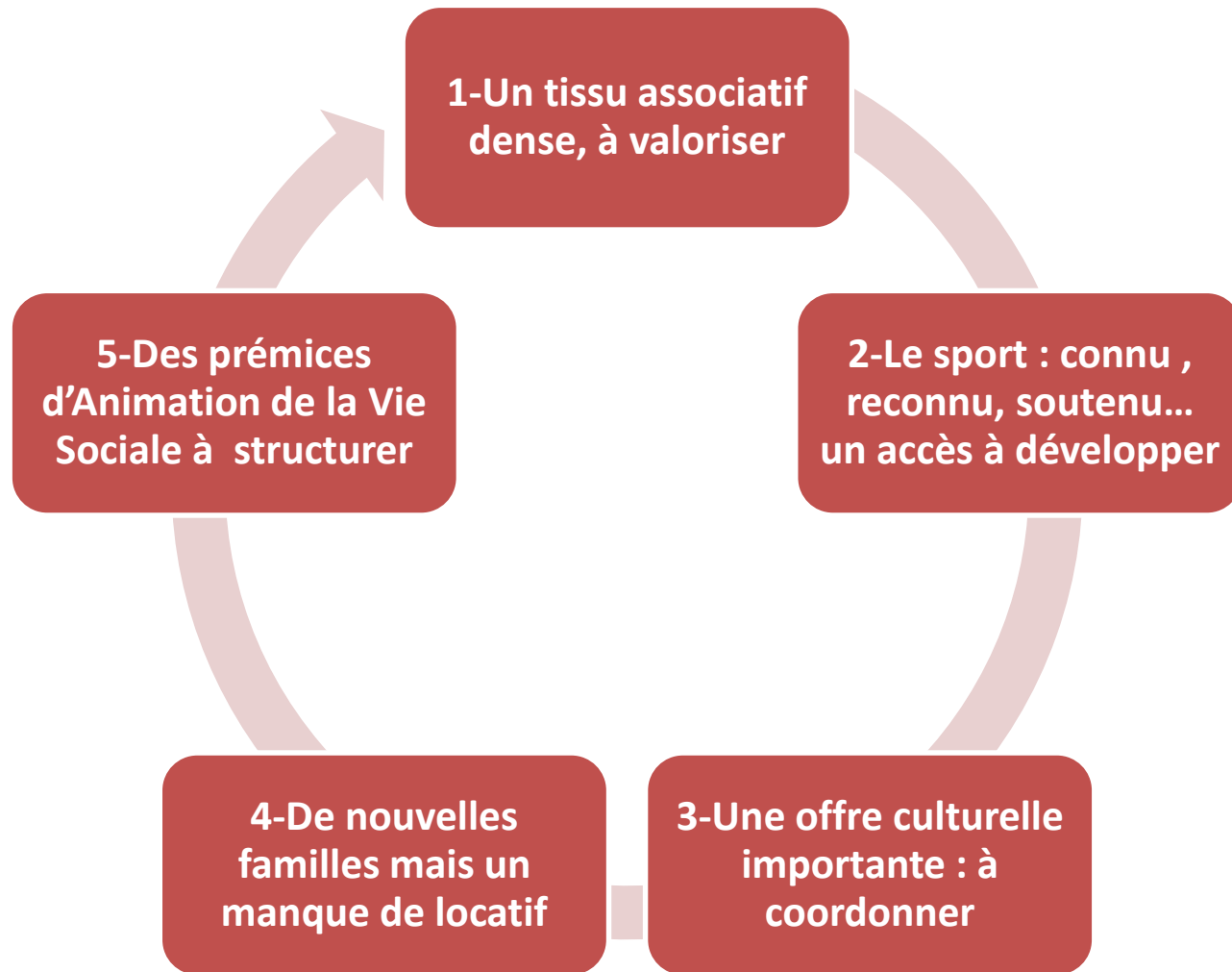
L'axe 3 : synthèse du diagnostic

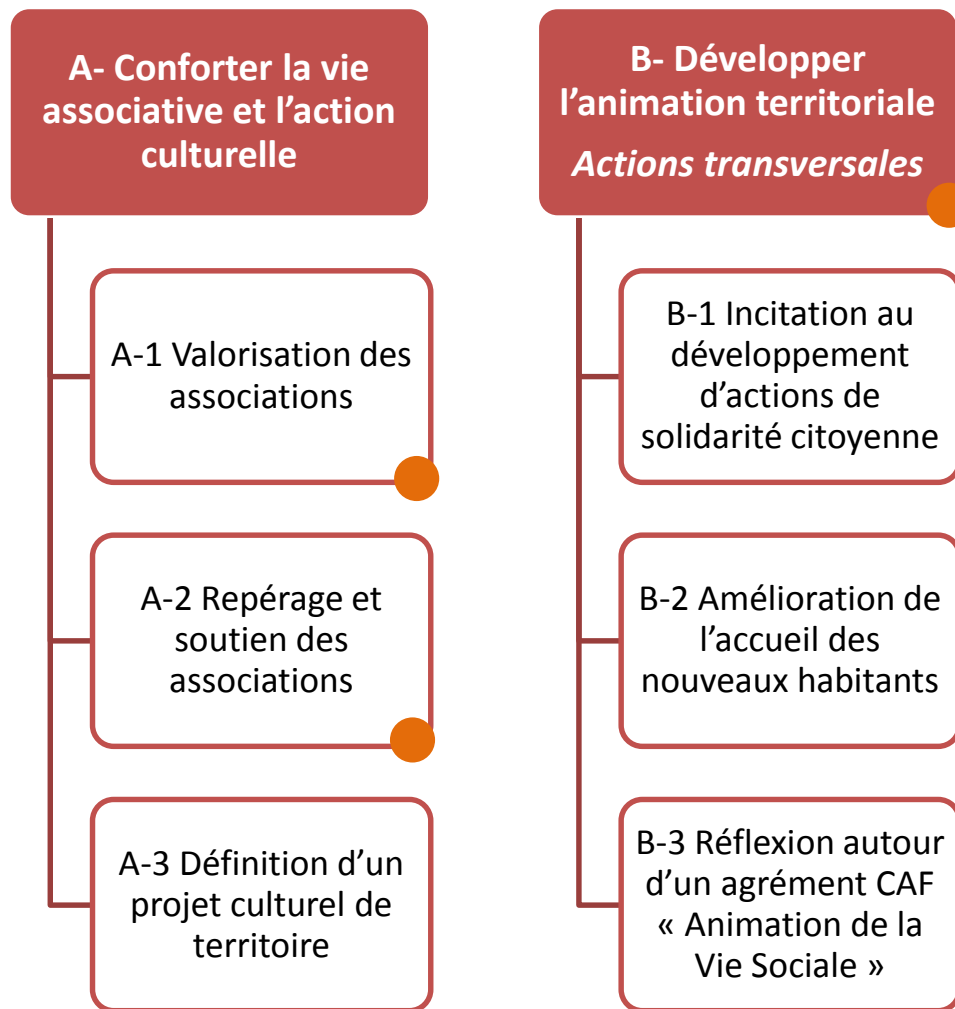




● Pouvant être porté par un agrément AVS

L'axe 4 : synthèse du diagnostic





 Pouvant être porté par un agrément AVS